



Communiqué de presse
Paris, le 14 octobre 2024

La Banque Postale publie son premier Rapport Climat & Nature 2023, suivant les recommandations de la TCFD¹ et de la TNFD²

- **La Banque Postale est la première banque française à publier un Rapport Climat & Nature aligné avec les recommandations de la TCFD et de la TNFD.**
- **Cette publication fait suite à l'engagement pris par La Banque Postale en septembre 2023 de rejoindre les « Early adopters » de la TNFD, organisation ayant annoncée l'ambition d'aligner leur gouvernance, leur stratégie et leurs publications sur les sujets nature, conformément aux recommandations de la TNFD.**
- **Pour son premier rapport, La Banque Postale a réalisé une analyse détaillée de ses impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la nature et publie aujourd'hui publie une empreinte biodiversité sur 39% de ses expositions bilan bancaire et hors bilan.**
- **Ce rapport intervient en amont de la COP16 sur la biodiversité qui se tiendra en Colombie du 21 octobre au 1^{er} novembre et de la COP29 sur le changement climatique qui aura lieu du 11 au 22 novembre en Azerbaïdjan et témoigne de la volonté de La Banque Postale de faire progresser les meilleures pratiques en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de protection de la biodiversité.**

Convaincue par la nécessité de prendre en compte l'ensemble des facettes du dérèglement climatique, y compris l'érosion de la biodiversité, La Banque Postale a inscrit le respect des limites planétaires dans sa raison d'être et entend agir en ce sens.

Après être devenue l'une des premières banques françaises à adopter le statut d'entreprise à mission en février 2022, La Banque Postale a publié l'année suivante son premier rapport climat, suivant les recommandations de la TCFD, mettant en évidence ses actions en faveur d'une finance durable et de la transition juste. En septembre 2023, La Banque Postale a décidé d'appliquer les recommandations de la TNFD et de publier un rapport unique Climat & Nature. La TNFD est un des outils recommandé pour répondre aux exigences de la CSRD³ en matière de reporting extra-financier.

Ce rapport consolidé Climat & Nature publie pour la première fois les impacts et dépendances de La Banque Postale liés à la nature en vue de renforcer sa stratégie sur le sujet. Cette évaluation a été réalisée grâce au Global Biodiversity Score (GBS), un outil développé par CDC Biodiversité.

¹ TCFD : Task Force on Climate-related Financial Disclosures

² TNFD : Task Force on Nature-related Financial Disclosures

³ CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive

Stéphane Dedeyan, Président du directoire de La Banque Postale, déclare :

« Entreprise à mission, La Banque Postale a été pionnière sur sa politique climat en prenant des engagements forts par le passé comme la validation de sa trajectoire de décarbonation par la SBTi ou encore la sortie des énergies fossiles à horizon 2030. La publication de ce premier rapport Climat & Nature marque aujourd'hui une nouvelle étape dans la prise en compte des risques environnementaux dans leur ensemble lors de nos décisions financières. C'est une véritable fierté d'avancer sur ce sujet majeur, qui va permettre de mieux appréhender les enjeux climatiques et de biodiversité et de continuer à faire avancer les standards de marché en matière de finance durable. »

Le rapport Climat & Nature de La Banque Postale détaille l'ensemble des actions de la banque pour faire face aux enjeux climatiques et de préservation de la nature :

l'intégration des enjeux climatiques et nature au plus haut niveau de sa gouvernance, la construction d'une stratégie basée sur la science, l'identification des risques climatiques et nature et leur intégration progressive dans son cadre général de gestion des risques du groupe, enfin les indicateurs et objectifs spécifiques sur lesquels elle s'appuie en matière de lutte contre le changement climatique et de préservation de la nature.

Parmi les indicateurs clés sur la nature, La Banque Postale publie **une empreinte biodiversité sur 39% de ses expositions bilan bancaire et hors bilan**, soit une couverture plus importante que celle de son empreinte carbone à 25%, en raison de l'inclusion dans le périmètre couvert des actifs du secteur public et économie sociale en plus des portefeuilles de crédits immobiliers aux particuliers et des crédits aux entreprises et du portefeuille entreprises.

Le document souligne également **les engagements novateurs de La Banque Postale en matière de lutte contre le changement climatique et de protection de la biodiversité**, en particulier **l'exclusion de son univers de financement et d'investissement des énergies fossiles** depuis 2021, ainsi que ses nouveaux principes d'intervention dans les entreprises **des secteurs à risque de déforestation et conversion des écosystèmes publiés fin 2023, qui vont au-delà de la réglementation européenne déforestation en intégrant dès maintenant la conversion des écosystèmes à son analyse de risques.**

Ce rapport est une première étape dans la compréhension des risques, dépendances et opportunités liés à la nature de l'activité bancaire de financement et d'investissement de La Banque Postale. Leur intégration dans le modèle d'affaires de La Banque Postale est progressive, et dépendante de la fiabilisation des méthodologies de mesure d'empreinte. L'ensemble du groupe La Banque Postale est pleinement mobilisé en faveur de la lutte contre les changements climatiques et de la protection de la nature, comme l'indiquent les publications respectives de CNP Assurances, LBP AM et Louvre Banque Privée.

La Banque Postale s'engage envers la préservation de la biodiversité

En 2021, La Banque Postale a renforcé son engagement en matière de préservation de la biodiversité, en **signant le « Finance for Biodiversity Pledge »**, une initiative mondiale regroupant 177 institutions financières qui vise à restaurer et préserver la biodiversité dans les activités d'investissement et de financement. Elle s'est engagée ainsi à développer une stratégie en faveur de la biodiversité et à mesurer l'impact de son activité sur la biodiversité.

En 2022, La Banque Postale **a adopté la politique biodiversité** du groupe La Poste et celle du groupe Caisse des Dépôts, alignées sur les engagements du **Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (CMBKM)**.

En 2023, La Banque Postale s'est fixée de nouveaux objectifs afin de **réduire ses impacts directs et indirects sur les cinq facteurs de pression définis par l'IPBES** (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) **contribuant à l'effondrement du vivant :**

- En décembre 2023, La Banque Postale a pris de nouveaux engagements en matière de lutte contre la déforestation et de conversion des écosystèmes. A ce titre, elle accompagne ses clients et prospects des secteurs à risque comme les secteurs de l'agroalimentaire, de la maroquinerie, de l'ameublement, des pneumatiques ou encore de la santé à aller au-delà du **règlement européen sur la déforestation (RDUE)** applicable 30 décembre 2024 (pourrait être repoussé à la fin 2025) **en s'engageant à lutter contre la conversion de tous les écosystèmes naturels** (savanes, prairies, tourbières, mangroves, zones humides).
- Cette stratégie d'engagement est complétée par une exclusion du financement des exploitants et négociants, sauf si l'entreprise a mis en place une politique reconnue de prévention de la déforestation.
- La Banque Postale **exclut également de ses financements les entreprises qui réalisent plus de 20% de leur chiffre d'affaires dans la fabrication ou la vente de pesticides.**

Par ailleurs, elle s'est engagée à **financer des projets nationaux externes visant à préserver la biodiversité, via son fonds d'impact climat et biodiversité**, anciennement fonds carbone. Elle a notamment soutenu en 2023 le fonds Nature Impact du WWF France pour financer des projets de préservation, de restauration et de gestion durable des forêts à haute valeur de biodiversité en France métropolitaine et un projet de création d'une forêt sur une ancienne parcelle agricole via le programme Nature 2050 de CDC Biodiversité.

En parallèle, elle **forme ses collaborateurs à la préservation de la biodiversité et aux enjeux climatiques** : fin 2023, plus des deux tiers de ses collaborateurs ont déjà été formés à la RSE et à la finance durable et ils seront 9 sur 10 en 2025.

Enfin, en septembre 2023, **La Banque Postale est devenue « early adopter » de la TNFD** aux côtés de 320 organisations mondiales, entreprises et institutions financières. En rejoignant la TNFD à un stade précoce, elle a décidé d'anticiper les changements provoqués par l'érosion de l'état de la nature et d'évaluer comment l'entreprise pourrait être impactée, positivement ou négativement par ces changements.

Retrouvez le Rapport Climat & Nature 2023 de La Banque Postale en intégralité [ICI](#)

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance, 11ème de la zone par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner en France 20 millions de clients particuliers, entreprises, institutionnels et acteurs du secteur public local. Filiale du groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 700 points de contact dont près de 7 000 bureaux de poste. Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », elle se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français et le leader de la finance à impact, avec une gamme complète et omnicanale de services de bancassurance, articulée autour de ses deux marques : La Banque Postale, sa banque au quotidien et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale. La Banque Postale accélère sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise, notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque des entreprises et du développement local. Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. Entreprise à mission depuis mars 2022, La Banque Postale ambitionne d'atteindre zéro émission nette dès 2040. Elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière.

Contacts presse

France Plasse – france.plasse@laposte.fr – 06 08 47 75 41

Stéphanie Noël – stephanie.noel@laposte.fr – 06 38 27 32 91